HAL open science

Langues

Camille Lefebvre

To cite this version:

Camille Lefebvre. Langues. in Reine-Marie Bérard, Bénédicte Girault, Catherine Kikuchi (éd.), Initiations aux études historiques, Paris, Editions du Nouveau Monde/numérique Premium, , pp.67-80, 2020. halshs-02982699

HAL Id: halshs-02982699

https://shs.hal.science/halshs-02982699

Submitted on 25 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Camille Lefebvre, « Langues », *in* Reine-Marie Bérard, Christian Delporte, Bénédicte Girault, Catherine Kikuchi (éd.), *E-manuel d'initiation à l'histoire,* Paris, Editions du Nouveau Monde/numérique Premium, 2020.

3. Langues et histoire

Camille Lefebvre[1]

La Tour de Babel, par Pieter Brueghel l'Ancien.

Dans quelle langue écrit-on l'histoire ?

La langue n'est pas neutre. Ce sont les êtres humains qui définissent le sens de ce qu'ils expriment : les mots ne contiennent pas en eux-mêmes une vérité ou une valeur, tout discours est le produit d'un contexte et d'une langue. Dans cette perspective, les appels à dénationaliser ou à décoloniser l'histoire trouvent dans l'usage et dans l'apprentissage des langues une méthode. Lire le récit d'un même événement dans différentes langues aide à mesurer la part du nationalisme dans chaque historiographie. Cela permet de comprendre et de faire comprendre que nous écrivons l'histoire dans une langue donnée et que cela influence nos productions. La différence des langues travaille de manière parfois décisive ce que l'on tient commodément pour de l'universel, notamment les idées ou les concepts. C'est une évidence, mais il est important de le rappeler. Écrire l'histoire de l'Algérie en français ou l'histoire du Tibet en

[1] Cette recherche a bénéficié des fonds du European Research council (ERC) dans le cadre de l'appel à projets *Horizon 2020* pour la recherche et le développement, ERC-STG 2016 Grant agreement n°7593990

chinois ne peut être anodin. En russe, par exemple, la Seconde Guerre mondiale est encore souvent désignée par l'expression de « Grande Guerre patriotique » ce qui témoigne d'une lecture des événements marquée par l'histoire nationale. C'est dans la mesure de ce qui se dit utilisons pour désigner la différemment selon les langues sur un même moment historique que peuvent s'enrichir nos points de vue sur l'histoire.

Connaître plusieurs langues enrichit notre vision du monde. La lecture de sources en différentes langues permet de mettre à distance la fausse évidence et l'effet de vérité d'un discours écrit dans notre langue et ainsi de dépayser notre regard. En effet, chaque langue dessine une vision du monde, y compris notre langue maternelle, ici le français, ce qui produit des effets dont nous n'avons pas toujours conscience. La langue détermine nos manières de penser ; connaître plusieurs langues c'est donc avoir accès à plusieurs façons de penser et de s'ouvrir au monde. En parlant une autre langue, même imparfaitement, on peut tenter de dénaturaliser son rapport à sa langue maternelle et en comprendre les spécificités. Comme le dit la philosophe Barbara Cassin, parler plusieurs langues revient à avoir plusieurs mondes à sa portée qu'on peut mettre en comparaison les uns avec les autres.

Travailler avec les langues. Il ne s'agit pas d'avoir une maîtrise totale de toutes les langues des sources, mais d'être capable de retourner au texte et de travailler entre les langues, avec leurs mots et leurs règles, de pouvoir percevoir ce qu'une titulature*, une expression charrient comme sens dans la langue même de ceux qui l'utilisaient. L'historienne Anne Cheng explique par exemple que dans les sources historiques chinoises, il n'y a pas de mention, phonétique ou étymologique, du mot « Chine » pour faire référence au pays dans sa totalité. Ce sont probablement les Portugais qui ont popularisé ce nom au XVIe siècle. Ainsi, le mot que nous Chine n'a pas de sens pour ceux qui appartiennent au monde chinois, qui utilisent eux le terme mandarin de *Zhongguo*, littéralement « Empire du Milieu ». Pour Anne Cheng, cet usage est symptomatique d'une approche imparfaite, celle qui essaierait de comprendre ce monde par le prisme de concepts occidentaux. À chaque langue correspondent des modes d'expression distincts, des manières de dire le pouvoir, la légitimité, la position sociale, les rôles sexuels et les territoires. Comprendre les langues est ainsi une des voies d'accès aux catégories opérantes dans une perspective pragmatique. Les langues sont donc, en histoire, à la fois un outil permettant d'accéder à différentes sources, mais aussi des sujets et des objets d'histoire. [Audio]

Prendre conscience de la présence des langues

Il faut penser la manière dont on a longtemps écrit l'histoire comme étant à l'image des films hollywoodiens de l'âge d'or où tout le monde parlait la même langue de Cléopâtre à Hitler, en passant par Spartacus ou les ennemis soviétiques. Aujourd'hui, les films tentent de plus en plus souvent de rendre la complexité linguistique du monde. À nous d'écrire une histoire qui rende aussi compte de cette diversité. Le cinéma a utilisé plusieurs procédés pour montrer comment la présence des langues joue sur notre compréhension du monde.

Dans son film de 1956 *Un condamné à mort s'est échappé*, Robert Bresson raconte l'histoire d'un résistant appelé Fontaine. Arrêté par l'occupant nazi et emprisonné dans la prison de Montluc à Lyon, il cherche à s'échapper. Le réalisateur choisit de ne pas sous-titrer les passages en allemand très nombreux pour placer le spectateur non germanophone dans la subjectivité du prisonnier qui ne comprend pas ce que disent ses geôliers. [Vidéo]

Dans le film sud-coréen de 2016 *Mademoiselle*, de Park Chan-wook, la réalité de la domination coloniale japonaise se matérialise par un jeu sur les langues. Dans la Corée occupée par le Japon (1910-1945), une jeune pickpocket Sook-hee est chargée d'entrer au service d'une riche famille japonaise pour aider un escroc à se faire passer pour un noble japonais (le comte Fujiwara) et ainsi séduire la jeune fille de la famille (Lady Hideko). Dans le film, les personnages utilisent alternativement la langue du colonisateur, le japonais, ou leur propre langue, le coréen. Les sous-titres des dialogues rendent ce passage d'une langue à l'autre puisqu'à chacune correspond une couleur de sous-titrage. Le comte Fujiwara, par exemple, utilise le japonais pour duper ses interlocuteurs et le coréen lorsqu'il complote avec Sook-hee. De même, la relation entre Lady Hideko et Sook-hee, ainsi que le basculement du film, se joue dans le fait qu'elles parlent cette langue entre elles. En effet, Lady Hideko, bien qu'elle soit japonaise, parle les deux langues car elle a été élevée en Corée.

À voir et à écouter

→ Un extrait du film qui rend compte de ces questions. [Vidéo]

→ Un podcast sur le film qui évoque la question des langues. [Audio]

Même lorsqu'ils parlent plusieurs langues, les chercheurs et les chercheuses ne sont pas toujours bien armés pour affronter leur monde contemporain, comme le met en scène la scène fameuse de Marcus Brody dans le film de 1989 *Indiana Jones et la dernière croisade*. [Vidéo]

Un monde historiquement plurilingue

Un plurilinguisme* oublié. La construction de l'histoire en tant que discipline est contemporaine du développement des idéologies nationales. Durant la période allant de 1815 à 1940, l'importance dans l'imaginaire nationaliste de l'identification entre langue et nation a eu pour conséquence une relecture anachronique du passé – qu'il soit antique, médiéval ou moderne – qui s'est focalisée sur une langue, la langue nationale, et a eu tendance à évacuer ou à ignorer l'importance du plurilinguisme* dans la longue durée. Pourtant les langues n'ont cessé de se côtoyer et le monde a historiquement toujours été plurilingue.

Un monde de langues. Aujourd'hui, il existerait, selon la base de données en ligne Ethnologue, qui rassemble les informations les plus à jour sur la question, 7 099 langues dans le monde. Tandis que la base Glottolog du Max Planck Institute, qui inclut les variantes dialectales, répertorie près de 8 500 langues. Le monde est plurilingue en chacun de ces points, partout les communautés linguistiques se côtoient et se superposent. Ce plurilinguisme* et la présence en tous lieux et à toutes les époques de plusieurs langues font que les langues sont constamment en contact, le lieu de ces contacts pouvant être l'individu (bilingue ou plurilingue) ou les communautés. Même dans des espaces réputés linguistiquement unifiés, le plurilinguisme* s'impose à l'observateur attentif comme une donnée structurelle dans la longue durée.

L'exemple d'une langue produite par les contacts entre cultures. L'historienne Jocelyne Dakhlia a décrit un de ces lieux de contact à travers l'étude d'une langue métisse, triviale et utilitaire, mêlant italien, portugais, espagnol et arabe, et qui était en usage dans une large partie de la Méditerranée, du Levant au Maghreb et jusqu'en Europe pendant plus de quatre siècles (XVIe-XIXe siècle). La *lingua franca* est alors utilisée aussi bien dans la maison du consul anglais d'Alger entre les domestiques italiens et kabyles, que dans les marges désertiques de la régence de Tripoli, où le père Antoine Quartier, un chrétien réduit en captivité, la pratique avec de jeunes Bédouines, ou à Paris, où Leibniz la reconnaît dans la bouche d'un dominicain arménien et même dans une auberge suisse, où Rousseau y a recours pour s'entretenir avec un moine grec de Jérusalem. L'usage de cette langue, de cet espace d'interlocution neutre entre le nord et le sud de la Méditerranée montre l'histoire longue des relations entre les deux rives, bien avant le moment colonial. [Vidéo]

Prendre conscience de la diversité des langues par la cartographie

Malgré une grande diversité linguistique à travers le monde, la majorité de la population mondiale n'en parle que quelques-unes. Les trois langues les plus parlées sont le mandarin, l'espagnol et l'anglais qui sont maîtrisées par 1,5 milliard de locuteurs natifs. Sur les 7 099 langues existant aujourd'hui à l'échelle du globe, 12 langues rassemblent les deux tiers des locuteurs du monde, seulement 23 langues ont plus de 50 millions de locuteurs, tandis que 2 000 idiomes en ont moins de 1 000.

Base de données sur les langues dans le monde

Ethnologue **:** Cette base de données répertorie le nombre de locuteurs, les zones d'usage et de nombreuses métadonnées* sur l'ensemble des langues du monde.

Glottolog : Cette base de données contient des sources et des informations sur l'ensemble des langues du monde.

Endangered Languages Project : Ce site propose une carte et des ressources sur les langues en danger ou vulnérables dans le monde.

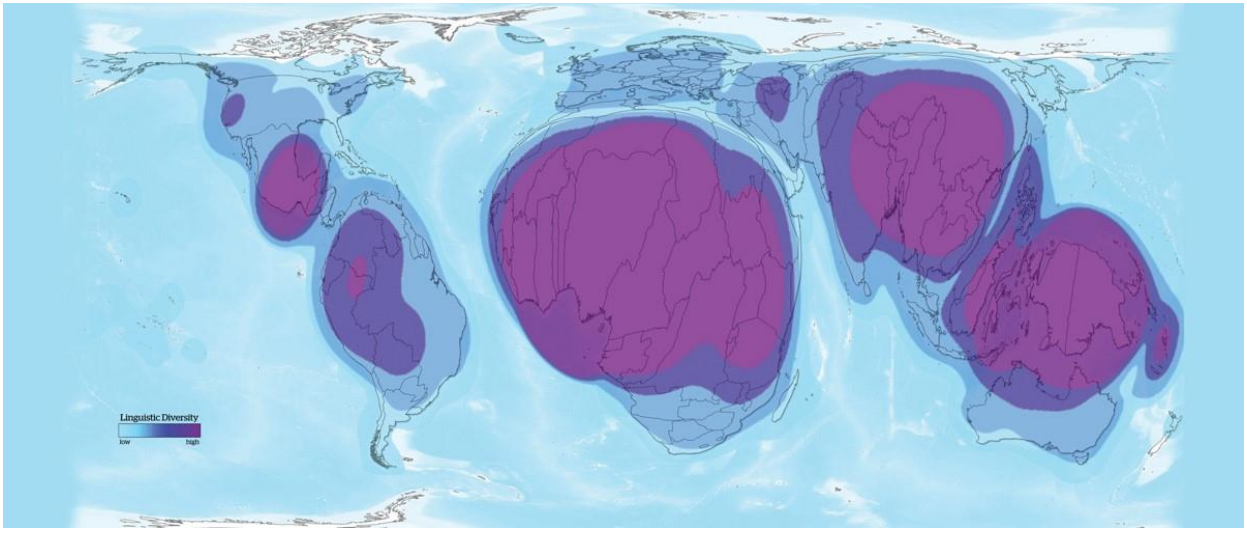

Cartogramme de Benjamin Hennig publié en 2017 figurant la diversité linguistique à l'échelle mondiale.

Camille Lefebvre, « Langues », *in* Reine-Marie Bérard, Christian Delporte, Bénédicte Girault, Catherine Kikuchi (éd.), *E-manuel d'initiation à l'histoire,* Paris, Editions du Nouveau Monde/numérique Premium, 2020.

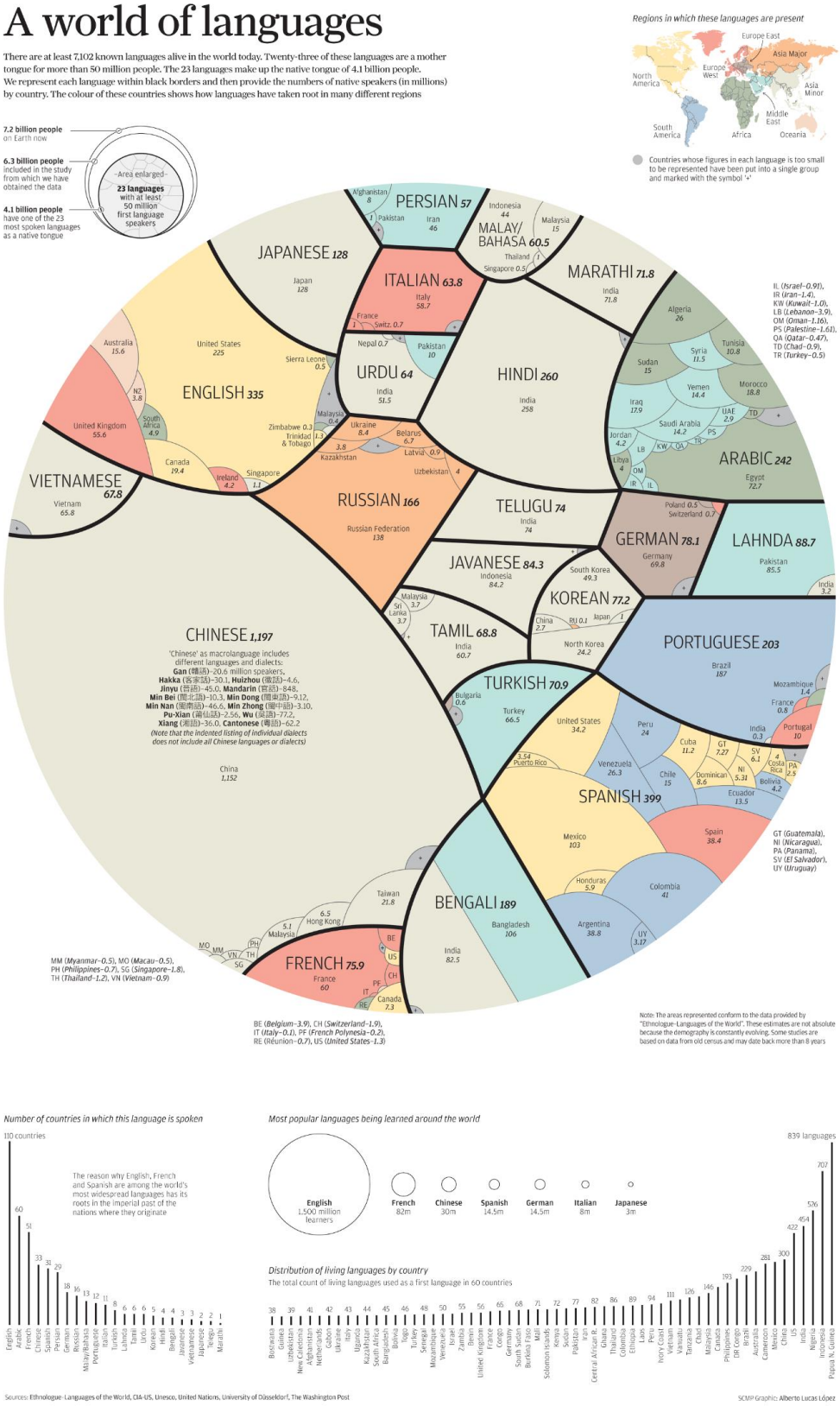

Infographie sur les 23 langues mondiales ayant plus de 50 millions de locuteurs natifs.

©Alberto Lucas, South China Morning Post.

Le Coran de Mithridate, lieu de rencontre des cultures juive, latine et musulmane. Au cœur même du XVe siècle italien, on trouve des exemples qui montrent comment les langues et les univers culturels se côtoient dans une grande complexité linguistique. Ainsi, ce que l'on appelle le « Coran de Mithridate » aurait été commissionné par un lettré juif sicilien qui connaissait bien l'islam, entretenait des relations avec le Maghreb, et qui souhaitait étudier le texte sacré de l'islam dans la graphie qui lui était la plus familière, celle des écrits judéo-arabes : la graphie hébraïque. Ce texte a ensuite été repris par le lettré Guglielmo Raimondo Moncada, proche de la cour pontificale, également connu sous le nom latinisé de Flavius Mithridate, selon une pratique humaniste courante à la fin du XVe siècle. Le projet reposait sur l'idée de créer un Coran rassemblant le texte arabe, sa traduction latine et deux versions hébraïque et araméenne. Ce Coran témoigne de l'usage de l'écriture hébraïque pour transcrire l'arabe qui est au fondement de la pratique littéraire du judéo-arabe et qui était banal dans la Méditerranée du XVe siècle. Mais aussi combien certains lettrés juifs avaient une connaissance approfondie de l'arabe, liée aux pratiques de lectures de textes judéo-arabes, et combien l'humanisme latin portait un intérêt intellectuel à ce corpus textuel. Le Coran de Mithridate apparaît donc comme une pièce centrale dans l'histoire de la réception juive et chrétienne du texte coranique.

Une page du Coran de Mitridate conservé à la Bibliothèque vaticane à Rome.

Les enjeux historiques d'une administration plurilingue. Le Coran de Mithridate témoigne d'un monde plurilingue où différents univers linguistiques et culturels entrent en dialogue. Mais la diversité linguistique se trouve parfois au sein d'un même espace politique. À l'époque de la dynastie Qing (Ch'ing, Ching, ou Tsing), d'origine mandchoue, qui règne entre 1644 et 1912, les administrations impériales produisent des documents en trois langues : le mandchou, la langue de la dynastie, mais pas de la majorité de la population, le chinois et le mongol, de manière à ce que les informations puissent circuler dans l'empire. Les historiennes et les historiens se sont rendu compte, dans les années 1990, que ces traductions d'un même document n'étaient jamais complètement identiques. Ainsi, certains documents produits en mandchou portaient dans les marges des mentions indiquant de ne pas traduire tel ou tel passage dans les autres langues ; de même, certains passages en mandchou qui montraient des conflits au sein de la dynastie ont volontairement été supprimés dans les traductions. Les autorités politiques contrôlaient ce qui était dit dans les documents et ce qui était accessible au plus grand nombre. Les historiens d'aujourd'hui qui lisent plusieurs langues du monde chinois peuvent donc, en comparant ces différents documents, comprendre ce que la dynastie souhaitait cacher et ce qui était à ses yeux un sujet problématique ou polémique. Ce qui a été écrit dans les langues mineures, c'est-à-dire dans les langues qui n'étaient pas celles de la majorité de la population, a été moins modifié par l'administration et donne accès à une autre version de la même histoire.

Plusieurs exemples en image permettent d'observer le plurilinguisme* pendant la dynastie des Qing :

- Une photographie d'une inscription dans les cinq langues de la dynastie, de gauche à droite : mongol, ouïgour, chinois, tibétain, mandchou, gravée sur l'une des portes du complexe palatial de Chengde, situé dans la province du Hebei en Chine et construit entre 1703 et 1792. Les empereurs Kangxi, Qianlong et Jiaqing avaient l'habitude d'y passer plusieurs mois par an pour échapper à la chaleur estivale de la capitale Pékin (Beijing).

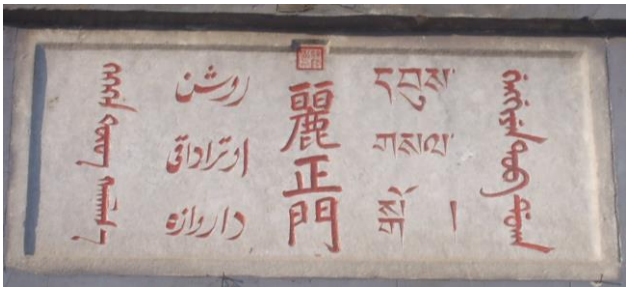

- Une peinture sur soie de 1760 représentant un garde impérial mandchou, comprenant un poème en mandchou et en mandarin célébrant le triomphe de Zhanyinbao dans sa lutte contre les rebelles nomades du désert d'Asie centrale. Ce document est aujourd'hui conservé au Metropolitan Museum.

- Un extrait d'une version rééditée en 1986 du manuscrit du Qianlong Pentaglot, terminé en 1794, un lexique contenant 18 671 mots mandchous traduits en tibétain, en mongol, en ouïgour et en mandarin et dans sept alphabets différents sur environ 5 000 pages de quatre colonnes, dont il reste aujourd'hui trois exemplaires manuscrits dans le monde.

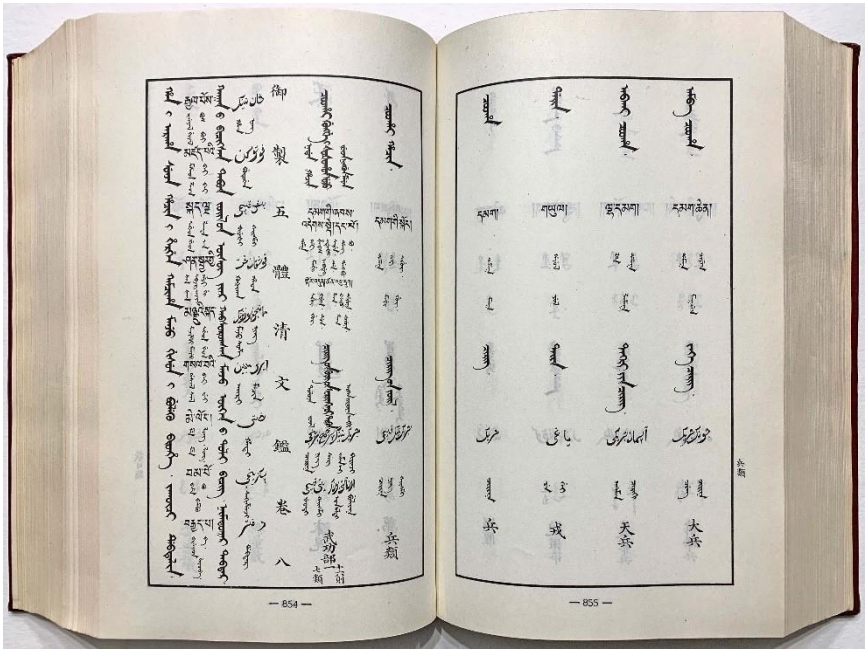

Une approche sociale de l'usage des langues

Tout le monde ne parle pas de la même manière. Au sein d'une même société, quelles que soient les époques, tout le monde ne parle pas les langues de la même manière et n'a pas le même accès aux compétences liées à leur usage, ce qui doit entrer en ligne de compte dans l'analyse historique. Si la faculté de parler est universelle, toutes les paroles ne se valent pas, et les chances d'être entendu(e) dépendent largement de la position de celui ou celle qui les prononce, selon son statut social, son genre, son identité. Les situations sociales déterminent la portée sociale des discours, ce qui n'empêche pas ceux qui ne sont pas des dominants de réussir à produire des discours et à être entendus. Le langage n'est jamais le support neutre d'un message, il est toujours une source de pouvoir symbolique et un outil de distinction. Dans le sillage de ce que l'on a appelé *a posteriori* le *linguistic turn*, le langage est désormais pensé comme jouant un rôle décisif dans la construction de la réalité sociale et en particulier des mouvements collectifs, puis comme devant être analysé pour lui-même. Dans cette perspective, les historiens ont cherché à la fois à évaluer cette différence d'accès à la parole au sein des sociétés qu'ils étudiaient et à retrouver la voix de ceux qui n'avaient pas accès au discours, par exemple les femmes, les pauvres, les esclaves, etc.

Qui a accès à l'écrit ? Dans un certain nombre de sociétés, la question de l'enjeu social des langues se joue aussi dans le rapport entre écrit et oral. L'espace social est organisé autour de l'emploi complémentaire au sein d'une même société de deux langues dont la première assume le registre supérieur et l'autre le registre inférieur. D'un côté, une langue prestigieuse maîtrisée par une élite, apprise par l'enseignement, réservée à la communication écrite et dans certains cas à la communication orale particulièrement solennelle (discours politiques, liturgie ou fonction religieuse). De l'autre, une langue apprise dans le cadre familial, qui sert à la communication courante, c'est-à-dire à la plus grande partie des échanges linguistiques oraux à l'intérieur de la communauté. C'est le cas dans l'Occident au bas Moyen Âge entre latin et langue vulgaire, à la cour du Japon des IXe-XIIe siècles entre le chinois et le japonais de cour, mais aussi dans la plupart des pays du Sahel au XIXe siècle entre l'arabe classique utilisé à l'écrit et maîtrisé seulement par l'élite, et les langues d'usages courant : peul, bambara ou haoussa.

Choisir la langue en fonction de ceux ou celles à qui on s'adresse. À Haïti dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, trois types de langues étaient couramment parlées : les langues africaines, le kreyòl/créole et le français. La langue que l'on parle est, dans le contexte colonial, un marqueur social. Étudier la langue des révolutionnaires de Saint-Domingue – et notamment

du plus célèbre d'entre eux, Toussaint Louverture – permet de comprendre les enjeux sociaux qui sont liés à cette question. Toussaint Louverture, né de parents Aradas (Bénin) dans une colonie française des Antilles, vivait à l'intersection de trois mondes (africain, américain, européen). L'éwé-fon était certainement sa langue maternelle, mais il semble qu'il l'a rapidement abandonnée au profit du kreyòl. En effet, la société coloniale haïtienne était marquée par des hiérarchies sociales et raciales très fortes, et notamment des préjugés sociaux contre les bossales, ceux qui sont nés en Afrique, qui occupaient le bas de la hiérarchie servile. Pour un esclave, ne s'exprimer qu'en kreyòl était un marqueur indiquant que l'on était né aux Antilles. Mais si dans son quotidien Toussaint Louverture parle kreyòl, dans sa communication publique et notamment écrite, ce n'est pas le cas. La langue qu'il privilégiait à l'écrit et parfois même à l'oral était le français. S'approprier la langue des dominants, des colonisateurs, et la retourner contre eux est une des manières utilisées par les sociétés qui ont connu la colonisation pour lutter contre la domination.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Estampe représentant Toussaint Louverture conservée à la BnF.

Retrouver la voix de ceux qui n'ont pas la parole. Retrouver la voix des plus faibles par leur statut ou leurs positions sociales a été un enjeu central des recherches en histoire des cinquante dernières années. Un courant de recherche important, initié aux États-Unis, a ainsi eu pour objectif de retrouver les voix des esclaves, ceux de la traite atlantique, ceux qui étaient asservis dans le système esclavagiste américain, puis des esclaves en général de par le monde. Marion Wilson Starling a estimé en 1986 qu'entre le début du XVIIIe siècle et le milieu du XXe siècle aux États-Unis ont été collectés plus de 6 000 témoignages d'individus ayant connu l'esclavage, qui ont été archivés ou publiés dans des livres, des essais, ou des interviews et des enregistrements sonores. Ce sont d'abord des militants en faveur de l'abolition de la traite et de l'esclavage qui ont fait écrire ou ont recueilli des témoignages d'esclaves, notamment africains. Aux États-Unis émerge au XIXe siècle une pratique d'écriture de récits autobiographiques par d'anciens esclaves, qui est analysée par les historiens comme un moyen de réfuter les discours qui ont alors cours, selon lesquels ce que l'on désigne comme les Noirs ne seraient pas capable d'écrire. Enfin entre 1936 et 1938, le gouvernement américain a commandité des milliers d'interviews d'anciens esclaves qui ont été réalisées par des chercheurs et qui constituent aujourd'hui des sources pour les historiens.

Avoir conscience des biais de nos sources. Beaucoup de ces témoignages – d'anciens esclaves ou plus largement de ceux qui n'appartiennent pas à l'élite – nous parviennent par des biais, soit parce qu'on leur a demandé de faire un récit, soit parce qu'ils sont obligés de témoigner. C'est notamment le cas des archives judiciaires qui permettent souvent d'accéder à la parole des petites gens et aussi à celle des femmes de milieux modestes, mais qui sont des discours triplement contraints : par les systèmes politique, judiciaire et policier, par la mise par écrit qui normalise (par exemple par un notaire ou un greffier) et par la nécessité pour les accusés de se défendre. De la même manière, les récits de vie d'esclaves ont souvent été écrits pour défendre la cause abolitionniste et sont donc influencés par cet objectif. De plus, pour ce qui concerne les récits d'esclaves africains, leurs témoignages formulés dans des langues africaines ont souvent été recueillis grâce à un interprète et nous sont accessibles uniquement par le biais de la traduction. Néanmoins, ces documents nous informent de manière indirecte sur tous ceux qui n'ont pas normalement la parole. Le fait que ces témoignages nous parviennent par des biais ne signifie pas qu'ils ne sont pas utilisables, mais qu'il faut avoir conscience des médiations et tenir compte des manières dont les documents ont été produits lorsque nous les utilisons.

Récits de vie de personnes ayant été esclaves

La bibliothèque du Congrès aux États-Unis centralise toutes les collections de récits de vie et de témoignages d'esclaves collectés aux États-Unis.

→ Les enregistrements audio réalisés entre 1936 et 1938.

→ Les interviews et les témoignages écrits.

Imposer une langue : nationalisme et colonisation

Quand la langue devient un enjeu d'État. Au XIXe et au XXe siècle, l'importance des langues dans les politiques et les imaginaires nationaux a pour conséquences des formes de nationalisme linguistique qui se réalisent par l'imposition de langues nationales au détriment d'autres langues, mais aussi des politiques visant à purifier la langue nationale de ses éléments étrangers. La distinction entre ce qui relèverait du « dialecte » (toujours péjoratif, celui du sauvage et de la tribu) et ce qui relèverait de la « langue » (valorisée, celle du civilisé et de la nation) est un des outils de la domination étatique, qu'elle soit coloniale ou nationale. En France, les politiques scolaires de la IIIe République mettent en avant le français comme langue de la nation, par opposition aux langues ou parlers régionaux désignés par le terme disqualifiant de « patois ». À partir du milieu du XIXe siècle, ce que l'on appelle la *nahda*, la Renaissance arabe, réinvestit la langue arabe : « dans un double mouvement de retour aux origines, de reprise des textes classiques, de republication et de relecture de la littérature arabe ancienne, et de projection vers une modernité incarnée par la science et la littérature occidentale de l'époque ». [Audio]

Purifier et nationaliser la langue. Le cas turc est un exemple de la manière dont les idéologies nationalistes peuvent trouver des mises en œuvre linguistique. À partir de la fin des années 1920, les dirigeants kémalistes lancent une vaste entreprise de nationalisation des instruments de communication et de dénomination du monde. D'abord en remplaçant, entre 1928 et 1930, les caractères arabes dans l'espace public* : à la graphie dont se servaient les lettrés ottomans est substituée une transcription dérivée de l'alphabet latin. Puis, trois ans plus tard, en juillet 1932, est créée une *Société pour l'étude de la langue turque*. Un organisme semi-public, dont la tâche est de purifier et de nationaliser la langue, c'est-à-dire de proscrire l'usage des mots d'origine arabe ou persane, considérés comme étrangers et impropres au génie de la langue nationale turque. De fait, au cours des années 1932-1935, une multitude de vocables d'usage quotidien mais d'ascendance arabo-persane sont exclus de la norme linguistique.

— 21 —

kh

Khâse

1. Khâfî khâse bakhî vakhit zekhâ hâkhim

2. Bekhâr khâmil khâtip khâzım hakhîkat

1. Ke ki kö kü

2. Kemal kil kömür küçük

Khâzima söyle, khâseyi kırmasın. Khâtip kömür aldı. Vakhit nakhit-tir. Bu-nu kim söyledi ? Bu bakhîkatı söyleyen küçük Khâzım-dır. Öyle ise khâfi-dir. Bu kubbede bâkhî kalan bir hoş sadâ imiş.

— 20 —

Gâzî

Gâzi pek âli fikirler-le Yeni Harfleri îcâd edercesine çalışdı. Türk milletine tatbîkh ettirmeğe başladı. Herkese mâlum-dur ki Gâzinin irâdesi dâimâ kuvvetli-dir. İstediği olur. Bunun için türk milleti az zaman içinde çok terakkî edecek, lisanda da istikhlâl kazanacak-tir.

REİS-İ CÜMHUR HAZRETLERİ İLE
BAŞ VEKIL İSMET PAŞA HAZRETLERİ ARASINDA.

26 Ağustosun Hatırası

Gâzi, Ismet paşaya dedi ki :
— 26 Ağustosdan sende kalan intibâ ne dir ?
Ismet paşanın sade ve kısa cevabi şu oldu :
— Karanlik, sarp dağlardan zafer ve şeref güneşinin nasıl, ne vâsıtalarla doğdugunu dâimâ şhatırlarım. Bu kuvvetli hatırama çok güvenerek beyân edebilirim ki :
Bu gün yeni türk harfleri-le cehâlete karşi açdıgımız mücâdelenin yarın millet için 26 ağustos zaferinden daha yüksek ve geniş saâdet netîceleri vereceğini muhakkak görüyor-um.

Illustration issue de l'ouvrage d'Ibrahîm Hilmi, *Yeni Harflerle Resimli Türkçe Alfabe* [Alphabet illustré de la langue turque avec les nouveaux caractères], Istanbul, Hilmi Kitaphânesi, 1928, p. 20-21.

En 1928, en Turquie, la réforme de la langue voulue par Mustapha Kemal n'est pas une simple translittération de l'ancienne écriture utilisant la graphie arabe vers une nouvelle, mais repose sur une transcription phonétique. Ce choix permet de faire correspondre chaque lettre à un son de la langue turque et de réduire le nombre de lettres de l'alphabet, les sons arabes sont quant à eux supprimés, préfigurant les politiques de « purification » lexicale au profit des mots du « turc pur » à partir de 1932. L'enseignement du nouvel alphabet s'accompagne dans l'ouvrage d'une célébration de la nation turque et de la personnalité de Mustafa Kemal. Document à retrouver dans la visite virtuelle de l'exposition Typographiae Arabicae.

Pour combler le vide, la *Société pour l'étude de la langue turque* conduit une vaste enquête dialectale dans toute l'Anatolie avec le soutien de l'ensemble des services de l'État. D'autre part, elle passe au peigne fin les traditions écrites pour en exhumer des mots turciques en désuétude. La « révolution de la langue », comme l'a montré Emmanuel Szurek, aboutit en quelques années à la fixation d'une nouvelle version de la langue turque radicalement différente de ce qu'était encore la langue de la presse écrite à la fin des années 1920.

La langue des colonisateurs. Les régimes coloniaux, quant à eux, surajoutent aux langues des régions qu'ils occupent leur propre langue (anglais, français, espagnol, portugais, japonais), notamment comme langue de l'administration et théoriquement comme langue d'instruction. Les politiques coloniales sont marquées par le moment d'idéologie monolingue nationaliste et prétendent souvent dans les discours substituer leurs langues à celles des régions colonisées. Mais dans les faits, elles essayent rarement de les imposer dans le quotidien des populations, tout en construisant souvent dans leur propagande* un discours sur l'imposition de leur langue

à l'ensemble de leur empire. Ainsi, la langue des colonisateurs, si elle domine l'espace public*, ne réussit nulle part à prendre le pas sur les langues des régions colonisées.

Le poids toujours présent des vocabulaires coloniaux. Dans une autre perspective, les régimes coloniaux produisent des discours et des vocabulaires péjoratifs pour décrire les mondes colonisés, dont certains des éléments sont encore parfois utilisés pour penser les sociétés non européennes ou pour écrire sur la colonisation. Des mots comme « expansion », « conquête », « soumission », « pacification » sont des mots forgés par les autorités coloniales pour décrire leurs propres actions. Tandis que les mots « ethnie », « tribu », « dialecte », « indigènes », « colonisés », « mandarin », « marabout », etc. sont des expressions péjoratives créées par les colonisateurs pour décrire les sociétés non européennes et qui ont tendance à enfermer celles-ci dans l'exotisme. Ces mots peuvent être remplacés par des mots neutres : « populations », « sociétés », « langues » ou « lettrés ». L'enjeu est aujourd'hui de se défaire d'un vocabulaire marqué par plusieurs siècles de discours racistes, par une essentialisation infériorisante des sociétés non européennes et par des présupposés et des préjugés qui sont issus du rapport colonial.

L'intérêt impérial et colonial pour les langues. Au moment même où les régimes coloniaux tentent d'imposer leurs langues et leurs vocabulaires péjoratifs, parallèlement ils utilisent et s'intéressent aux langues des régions qu'ils occupent. Les premiers exemples de cet intérêt pour les langues dans un contexte impérial remontent au XVIe siècle hispano-mexicain. En Nouvelle-Espagne (Mexique actuel) dans les années 1530-1540, le franciscain Bernardino de Sahagún travaille au Colegio de la Santa Cruz de Tlatelolco avec de jeunes lettrés, notamment Nahua, et réalise avec ceux-ci la copie d'anciens codex dans leur langue et la production d'autres codex. Du fait de la spécificité de leur travail de conversion et d'évangélisation, les missionnaires* pratiquaient l'insertion dans les milieux qu'ils évangélisaient et se sont investis dans le travail de traduction des langues et des cultures. À ce titre, les savoirs produits par les missionnaires* sont très souvent coproduits avec des acteurs locaux et sont le résultat d'interactions et de négociations entre les missionnaires* et leurs publics. Aujourd'hui les textes co-écrits par Sahagún et ses interlocuteurs nous donnent accès à la culture Nahua dans cette langue comme par exemple dans le codex de Florence rédigé en nahuatl et traduit par Sahagún en espagnol et en latin. Si les colonisateurs s'intéressent aux langues des pays qu'ils occupent, ils construisent dans le même temps une hiérarchie des langues qui les rejette et les disqualifie, soit en les considérant comme des dialectes, soit en les considérant comme archaïques.

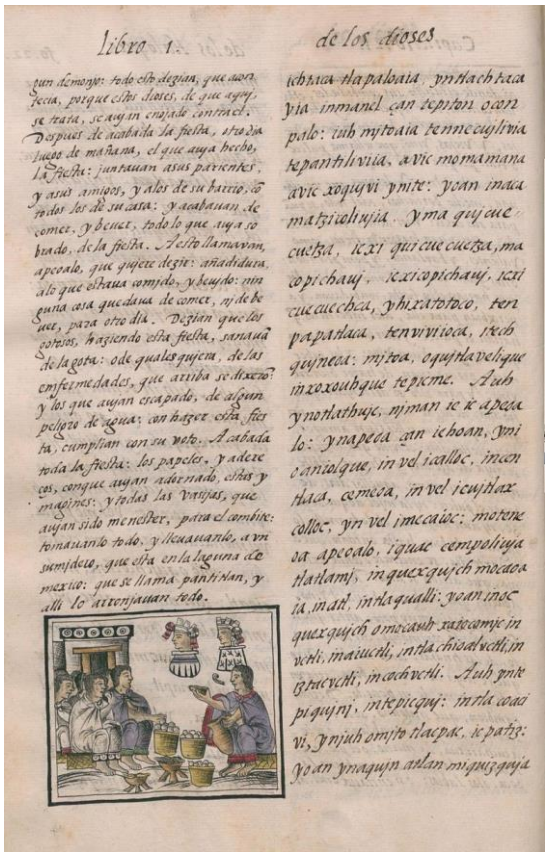

Extrait du Codex de Florence ou manuscrit *Historia general de las cosas de nueva España*. © Alamy.

Les langues dans l'empire. Le pouvoir colonial français n'a jamais pris la décision officielle d'utiliser une langue africaine dans l'administration ou dans l'éducation ; mais de fait, il a fait usage du bambara (variante de la langue mandingue), du français tirailleur, du wolof et de l'arabe, en particulier à l'écrit. Au début du XXe siècle, en Afrique de l'Ouest par exemple, les militaires français écrivent des lettres en arabe aux sultans et aux émirs des régions dans lesquelles ils sont et négocient avec eux selon les codes de la diplomatie islamique en usage dans la région.

Un exemple de l'intérêt pour les langues non européennes en situation coloniale : les enregistrements sonores de l'Exposition universelle de 1931 (description du fond).

Le 6 mai 1931, l'Exposition coloniale internationale de Paris est inaugurée par le chef d'État Gaston Doumergue. Cette exposition occupe plus de 110 hectares du bois de Vincennes, autour du lac Daumesnil. À l'occasion de cette exposition, 368 enregistrements sonores des « musiques et parlers coloniaux » sont réalisés entre la fin juin et le 6 novembre 1931 par Philippe Stern et son assistante Mady Humbert-Lavergne, pour l'Institut de phonétique et le musée de la Parole et du Geste de l'Université de Paris, avec le soutien de la firme

discographique Pathé. De ces enregistrements, 184 disques 78 tours sont produits, représentant environ vingt heures d'écoute. Dans le même temps, le musée de la Parole commande au photographe Paul Pivot un reportage sur les interprètes et les musiciens présents.

Les enregistrements de ce fonds contiennent des musiques et des chansons, des récits, des fables et des contes, des récits personnels et historiques ainsi que des dictions et énumérations de nombres dans différentes langues d'Afrique, d'Asie et d'Océanie.

Ces enregistrements de l'Exposition coloniale internationale de Paris (1931) ont été numérisés et sont aujourd'hui accessibles à tous.

Un français d'Afrique. Comme le rappelle Jean-Frédéric Schaub, « les phénomènes d'appropriation des langues des colonisateurs, de contaminations croisées, de diglossies*, de créolisation linguistique, de *lingua franca* ou de *pidgin*, sont des objets majeurs » pour les historiens et les historiennes aujourd'hui. Les langues européennes ont partout été appropriées, transformées, modifiées en contexte colonial et impérial. La littérature africaine francophone rend compte d'une manière extrêmement intéressante de ces appropriations du français comme le montre l'incipit des *Soleils des indépendances* rédigé en 1968 par l'écrivain ivoirien Ahmadou Kourouma. Comme l'explique l'auteur, il a pensé son texte en malinké et l'a ensuite écrit en français en cassant le français pour lui restituer ce qu'il appelle le rythme africain.

Du malinké au français

> Il y avait une semaine qu'avait fini dans la capitale Koné Ibrahima, de race malinké, ou disons-le en malinké : il n'avait pas soutenu un petit rhume… Comme tout Malinké, quand la vie s'échappa de ses restes, son ombre se releva, graillonna, s'habilla et partit par le long chemin, pour le lointain pays malinké natal pour y faire éclater la funeste nouvelle des obsèques. Sur des pistes perdues au plein de la brousse inhabitée, deux colporteurs malinké ont rencontré l'ombre et l'ont reconnue. L'ombre marchait vite et n'a pas salué. Les colporteurs ne s'étaient pas mépris « Ibrahima a fini », s'étaient-ils dit. […] De derrière la case on a entendu les cantines du défunt claquer, ses calebasses se frotter ; même ses bêtes s'agitaient et bêlaient bizarrement. Personne ne s'est mépris. « Ibrahima Koné a fini, c'est son ombre ».

Ahmadou Kourouma, *Soleils des indépendances*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1968.

D'une histoire à parts égales à une conscience de la pluralité sociale des discours

Prendre conscience de l'existence d'autres récits. Dans la mesure où le monde a historiquement toujours été plurilingue et où les régimes impériaux et coloniaux n'ont jamais réussi à imposer la domination complète de leur propre langue, il est possible d'écrire des histoires des mondes extra-européens, y compris pendant le moment colonial, qui révèlent les points de vue de ces sociétés dans leur diversité à partir de récits dans leurs propres langues. Ceux que l'Europe considérait explorer ou découvrir façonnaient la plupart du temps eux-mêmes des discours : sur leur propre histoire, ainsi que sur ceux qui les visitaient et lorsque les dominations coloniales s'imposaient, elles ne parvenaient jamais à contenir des discours dans les langues de ces sociétés. Plus largement, partout dans le monde les sociétés ont produit des littératures, des écrits savants, des récits, des chansons, à l'écrit ou à l'oral, dont il reste de nombreuses traces qui forment aujourd'hui des sources potentielles pour les historiens et les historiennes. Porter attention aux manières dont les gens racontent leur propre histoire dans leurs propres termes et selon leur propre mode de récit est aujourd'hui un enjeu central de l'écriture de l'histoire.

Apprendre d'autres langues. Pour écrire ces histoires complexes qui s'intéressent aux manières dont différentes sociétés se décrivent et écrivent leur propre histoire dans leurs propres langues, il est nécessaire de passer par l'apprentissage des langues. Cette exigence n'est pas seulement valable pour ce qui concerne les sociétés qui ont produit, parfois depuis des millénaires, des traces écrites tout aussi sophistiquées et abondantes que celles des sociétés européennes. Elle est tout aussi impérative pour les recherches sur les sociétés qui ne sont pas organisées autour de l'usage de l'écriture, comme l'attestent, par exemple, les travaux d'anthropologues brésiliens sur l'histoire des populations indiennes. Les historiens peuvent notamment être amenés à travailler sur des enregistrements sonores collectés tout au long du XXe siècle. Ce type de travail n'implique pas d'avoir une connaissance parfaite de la langue ou d'être polyglotte, mais de faire l'effort d'aller vers d'autres langues. Ce n'est pas le niveau de compétence qui compte, mais la volonté de s'intéresser aux mots, aux manières de dire, aux tournures de pensées, c'est l'ouverture à des univers de sens qui changent profondément les manières dont on peut envisager un sujet. Plusieurs courants de recherche s'y sont attelés ces dernières années.

La tradition philologique. L'histoire érudite marquée par les perspectives philologiques, puis les études par « aires culturelles » se sont depuis très longtemps intéressées aux récits rédigés dans les différentes langues du monde. Mais les récits historiques que ces courants historiographiques ont produits ne sont pas toujours sortis du cercle restreint des spécialistes et sont parfois difficiles d'accès. L'émergence de l'histoire globale, comme courant de recherche, dans la seconde moitié du XXe siècle aux États-Unis a attiré l'attention des chercheurs non spécialistes à la fois sur les possibilités qu'offre la richesse de la diversité des sources selon les langues et sur les savoirs constitués par ces champs de recherche. Une partie des travaux de l'histoire globale s'appuie ainsi sur une connaissance au second degré, c'est-à-dire utilisant des données produites dans les champs spécialisés. En effet, l'histoire globale quand elle prend le monde comme objet et comme échelle rend quasiment impossible une maîtrise directe de l'ensemble des savoirs et des langues nécessaires. Mais certaines approches de ce courant posent la question autrement et s'intéressent au phénomène de globalisation, c'est-à-dire aux manières dont, à certains moments, les individus circulent et aux manières dont certains sujets, objets ou éléments naturels se globalisent, s'échangent, par le biais d'un accès direct aux matériaux dans différentes langues.

Retrouver les connexions. L'histoire connectée est une démarche historique de recherche qui émerge dans les années 2000, notamment à travers les travaux de Sanjay Subrahmanyam qui questionnent la formation des ordres impériaux transocéaniques des XVIe-XVIIIe siècles, les conditions pratiques de production d'une hégémonie impériale et les dynamiques de circulation des hommes, des idées, des techniques et des ressources au sein des réseaux du commerce de longue distance. Pour répondre à ces questions, ces travaux invitent les historiens et les historiennes non seulement à recourir à la pluralité des documentations au sein de ces espaces, mais aussi à saisir ces réalités à des échelles multiples et ainsi à rétablir les connexions continentales et intercontinentales que les historiographies nationales se sont longtemps ingéniées à escamoter ou à débrancher, selon la métaphore électrique chère à l'histoire connectée.

Des mondes en conversation. Selon Sanjay Subrahmanyam, la circulation des textes et des matériaux oraux et écrits de par le monde entre les XVIe et XVIIIe siècles a produit une conjoncture générale qui permet d'élargir les récits que l'on peut faire des passés de cette période, particulièrement entre 1580 et 1620, décennies pendant lesquelles plusieurs mondes sont entrés *en conversation*. Dans cette perspective, Sanjay Subrahmanyam a écrit une histoire

des expéditions maritimes de Vasco de Gama vers les côtes du sous-continent indien entre 1498 et 1524, à partir de sources polyphoniques, aussi diverses qu'un opéra oublié du XIXe siècle, des journaux d'aristocrates vénitiens en visite à Lisbonne ou de membres d'équipage. Combiner les sources indiennes, arabes ou italiennes modifient l'épopée de celui qui a été érigé par la suite en héros national au Portugal et permet de la compléter par le récit de ses interactions avec une pluralité d'acteurs qu'il a côtoyé : chrétiens de Syrie, brahmanes, marchands mappilas du Kerala, sultans des côtes de l'Inde et de l'Afrique orientale, mamelouks d'Égypte ou observateurs italiens, etc. [Audio]

L'histoire à parts égales. Dans le sillage de ce courant, Romain Bertrand a proposé la notion d'histoire à parts égales, c'est-à-dire une histoire qui confère aux sources européennes et asiatiques une égale dignité documentaire et qui englobe dans son récit aussi bien des textes néerlandais, britanniques et portugais que des documentations malaises et javanaises. La lecture de sources en d'autres langues rééquilibre des regards trop souvent européocentrés et sert d'antidote à une lecture rétrospective et téléologique de l'expansion hollandaise dans l'océan Indien, notamment parce que, pour les Javanais, l'arrivée des marchands et des marins hollandais au XVIe siècle n'est pas un événement et n'a pas suscité leur curiosité. Son récit aboutit à l'idée d'une « non-rencontre », c'est-à-dire d'un événement qui ne se joue pas d'emblée avec les mêmes coordonnées pour les Néerlandais et les Javanais. [Audio]

Peut-on retrouver la voix des dominés ? Les recherches s'intéressant aux manières dont les sociétés produisent des discours dans leur propre langue ont eu parfois tendance à survaloriser ces récits comme s'ils disaient la réalité de ces sociétés, en oubliant que, comme toutes sources et comme dans toutes les sociétés, ces discours étaient liés à la position sociale des auteurs qui les produisaient et ne représentaient pas forcément la diversité sociale de ces mondes : ce qui a donné l'une des interrogations centrales des *subaltern studies*. Dans l'un des essais les plus discutés des études postcoloniales *Can the Subaltern Speak ?/Les subalternes peuvent-elles parler*, la théoricienne indienne Gayatri Chakravorty Spivak interroge la possibilité pour la femme subalterne et pour les dominés de s'exprimer et pour le chercheur ou la chercheuse de parler en leur nom ou de rendre leur point de vue. Aujourd'hui émergent des recherches qui, tout en portant attention aux manières dont les sociétés racontent leur histoire dans leur propre langue, accordent une place particulière à la représentativité de ces discours au sein de ces sociétés en tentant de retrouver aussi la parole de ceux qui restent souvent silencieux. [Audio]

Pluraliser les récits. En effet, utiliser des récits alternatifs dans différentes langues ne résout pas tout. Il ne suffit pas de rééquilibrer mécaniquement la balance des sources en utilisant des matériaux produits dans les sociétés d'Asie, d'Afrique ou des Amériques et dans les langues de ces différentes régions du monde, pour réussir à retrouver leurs réalités complexes. Notamment parce que ces sociétés, comme les sociétés européennes, sont marquées par les inégalités sociales et que ceux qui ont accès à la parole sont le plus souvent issus des élites. Si la voix de certains nous apparaît dans sa diversité – celle des lettrés, de ceux qui exercent le pouvoir politique, etc. – d'autres demeurent beaucoup plus silencieux. Reflet de l'expérience ordinaire de l'inégalité sociale, les paysans pauvres, les femmes, les esclaves, les gens de rien ne nous restent souvent accessibles que par des biais. À nous historiennes et historiens de tenter de retrouver malgré tout leur voix.

Bibliographie

- Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001, 423 p.
- Barbara Cassin, *Plus d'une langue*, Montrouge, Bayard, 2012, 67 p.
- Jocelyne Dakhlia, *Lingua franca*, Arles, Actes Sud, 2008, 591 p.
- Benoît Grévin, *Le parchemin des cieux. Essai sur le Moyen Âge du langage*, Paris, éditions du Seuil, 2012, 407 p.
- Cécile Van den Avenne, *De la bouche même des indigènes. Échanges linguistiques en Afrique coloniale*, Paris, Vendémiaire, 2017, 268 p.

AUDIOGRAPHIE

- *Les Lundis de l'histoire*, « Le Moyen Âge et le langage », France Culture
- *La Fabrique de l'histoire*, « Les langues (3/4) », France Culture
- *Les Chemins de la philosophie*, « La traduction (4/4) : Que faire des concepts intraduisibles ? », France Culture